

- * Environ une personne sur trois estime que la police fédérale ou locale influence les reportages. Les Canadiens français ont plus tendance à le croire que les Canadiens anglais. Cela vaut également pour les gens les moins instruits.
- * Environ quatre personnes sur dix jugent que le gouvernement devrait faire le nécessaire pour informer les citoyens, indépendamment de ce que font les médias collectifs.
- * Les trois quarts des Canadiens se disent en faveur d'une censure quelconque de la télévision et la moitié ajoutent qu'il faudrait l'appliquer à la radio et à la presse. Mais si l'on pose cette question dans un contexte différent, huit personnes sur dix déclarent que les journaux devraient être entièrement soustraits au contrôle de l'État, tandis que près des deux tiers veulent que la télévision et la radio soient soumises à une surveillance d'État. Une minorité non négligeable (22 pour cent) s'élève contre la trop grande liberté des médias. Trois personnes sur quatre ne sont pas d'accord. Ce que les gens semblent vouloir dire, c'est que les moyens de contrôle actuellement en vigueur ne devraient pas être abolis. Ils ne veulent pas qu'on accorde une plus grande liberté aux médias, ni qu'on la restreigne. On craint que l'abolition du contrôle n'entraîne la recrudescence des émissions ou des articles sur la violence, les questions sexuelles et les drogues.

PROPRIÉTÉ

- * Moins de deux Canadiens sur cinq connaissent le nom des propriétaires des médias locaux, et ils sont encore moins nombreux à vouloir le connaître. Sur ce point, les gens du Nouveau-Brunswick sont beaucoup plus au courant (62 pour cent). La couleur politique d'un journal est beaucoup plus connue que celle d'un poste de radio ou de télévision. Au Nouveau-Brunswick, il semble que les gens soient moins conscients des affiliations politiques que le reste du Canada.
- * Nombreux sont ceux qui ont la ferme conviction que les médias canadiens devraient appartenir à des Canadiens. Les Américains, suivis des Britanniques, seraient considérés comme les propriétaires étrangers les plus acceptables. Le quart des Canadiens français opteraient pour une propriété française.
- * Les gens s'opposent fortement à ce qu'une seule personne ou une seule société possède plusieurs médias dans une région donnée, mais ils acceptent mieux l'idée de la propriété multiple s'il s'agit, par exemple, de chaînes de journaux disséminés dans tout le pays. Ils réprouvent aussi, en général, la copropriété de différentes sortes de médias.

PUBLICITÉ

- * Deux personnes sur trois jugent que la publicité influence leur mode de vie. Plus de quatre personnes sur cinq affirment que la publicité a ceci de positif qu'elle tient les gens au courant des produits.
- * Pour bien des gens, la publicité des journaux entre dans la catégorie des nouvelles. Cela vaut particulièrement dans les Prairies et dans les petites localités. Sept personnes sur dix considèrent la publicité comme une forme d'art. Les pires choses que la réclame puisse faire sont d'induire en erreur (32 pour cent), de bafouer l'intelligence (24 pour cent) et de susciter de l'indifférence (23 pour cent).